

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6070 / 101755
Décovi SA, 2824 Vicques
Décolletage et reprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H, 5 F
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6085 / 110215
RDV SA / STAR Logistique, 1227 Les Acacias
Swiss X'Press
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.04.2005–31.03.2008 (Nouveau permis)
- 05-6087 / 109436
DePuy Spine Sàrl, 2400 Le Locle
Secteur Assurance Qualité & Finishing
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 9 F
01.05.2005–30.04.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-6090 / 102151
Société Anonyme du Pipeline à Produits Pétroliers sur Territoire Genevois
(SAPPRO), 1214 Vernier
Surveillance et distribution de produits pétrolier par pipeline Méditerranée –
Rhône SPMR
besoins spéciaux de consommation
2 H
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 05-6063 / 101440
Derendinger & Cie SA, 1228 Plan-les-Ouates
Centres CNC d'usinage et de fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
54 H
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4604 / 100781
Sopal – Panoval SA, 1920 Martigny
Fabrication de papiers autocollants.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
120 H
20.06.2004–20.06.2007 (Renouvellement)
- 05-5970 / 110194
DBS Transport SA, 1217 Meyrin
Transport des aimants cryodipoles sur le site LHC du CERN
besoins spéciaux de consommation
30 H
01.03.2005–28.02.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-5972 / 101614
Biwi SA, 2855 Glovelier
Conception et fabrication des cartes d'identité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 6 F
06.03.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 05-5973 / 101614
Biwi SA, 2855 Glovelier
Fabrication de bracelets
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H, 36 F
06.03.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 05-5977 / 100408
IRL Imprimeries réunies Lausanne SA, 1020 Renens
Rotatives, presses à feuilles grand format, chaîne de finitions (brochage-expédition), prépresse
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H, 40 F
13.03.2005–12.03.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-5979 / 101043
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Neuchâtel – Jura – Jura bernois,
2301 La Chaux-de-Fonds
boulangerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
27.03.2005–29.03.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 04-4600 / 100781
Sopal – Panoval SA, 1920 Martigny
Fabrication de papier autocollants.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
160 H
20.06.2004–20.06.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

12 avril 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail